

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud

**Décision n° 58083 du 27 octobre 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

NOR : INTJ1725732S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 64258 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630331S),

Décide :

Article 1^{er}

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2017 :

Colin Philippe	NIGEND : 70 551	NLS : 5 240 291
Altarriba Michel	NIGEND : 107 811	NLS : 5 150 803
Gaudinat Xavier	NIGEND : 69 778	NLS : 5 271 340
Cirer-Methel Pascal	NIGEND : 109 180	NLS : 5 156 889

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 27 octobre 2017.

*Le général de division, commandant la région
de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,*
M. LÉVÊQUE